



Puplinge (GE)

Ecole de Puplinge | Aménagements extérieurs

Réaménagement de l'entrée du préau de l'école primaire et de l'actuel parking qui est divisé en deux parties, pour l'immeuble sis 60-62 route de Graman, propriété de la fondation immobilière de la commune et une zone publique. L'étude réorganise la parcelle occupée par les pavillons de la garderie et les deux jardins d'enfants par la mise en place d'un espace multi jeux.

L'ensemble du projet s'insère au centre du tissu villageois entre le bâtiment de la fondation communale à l'arrière de la Mairie, et à proximité immédiate de l'école primaire de Puplinge. L'espace multi jeux s'implante à l'arrière de l'école en limite du cimetière communal, il est connecté à la cuisine scolaire situé au rez-de-chaussée inférieur de l'école par un nouvel escalier.

Les pavillons existants de la garderie et jardin d'enfant ont fait l'objet d'une autorisation de démolition, liée à l'autorisation de construire du nouvel espace de vie enfantine en cours de réalisation. Le réaménagement de l'esplanade propose une inversion des circulations principales actuelles, à savoir l'implantation du parking au sud-ouest de la parcelle et de l'entrée du préau de l'école le long du bâtiment de logement.

Ces deux espaces sont séparés par une haie de graminées. Cette inversion est issue d'une étude globale de circulation du centre du village établie en juillet 2010.

Elle permet de garantir une sécurité d'accès au préau et au nouvel espace de vie enfantine et une continuité du parcours piétonnier, depuis le centre jusqu'à l'école sans encombre ni croisement de flux.

Le projet inclus la conservation des trois boulevards à l'entrée de la crèche, il propose un traitement différencié des revêtements de sols entre le préau, le parking en surface perméable et le cheminement piéton similaire au nouveau trottoir du village et propose une adaptation de l'éclairage public. Le réaménagement de cet espace public nécessite l'abattage d'un platane, la création d'une nouvelle zone de tri sélectif composée de cinq bennes enterrées, le déplacement du couvert à vélo, la relocalisation des jeux pour enfants situés dans l'actuelle entrée. L'espace multi jeux est composé d'une aire multisports dont l'environnement réaménagé en espace vert et le coin de détente sont clôturés. Cette clôture permet un accès limité au public à la zone multi jeux et garanti aux cuisines scolaires le contrôle des enfants durant la pause de midi.



Maitre de l'ouvrage
Commune de Puplinge

Architectes
Mentha & Rosset Architectes SA
Avenue Ste-Clotilde 13
1205 Genève

Chef de Projet
Eric De Meo

Collaborateur
Samuel Gremaud

Ingénieur Electricité
RHONE-ELECTRA-ENGINEERING SA
Av. Rosemont 12bis

Conception 2014-2015

Réalisation Juin 2015

Caractéristiques
Surface sol 3000 m2

Coût global (HT)
CHF 1'200'000.-

Ouverture du chantier
Juin 2016
Durée des travaux
3 mois